

**VU DU  
CAMPANILE****La pelle  
du 18 juin...**

C'est une blague vieille

comme les robes de la Lémovice, mais elle continue de la faire bien rire chaque année. D'autant que chaque année, elle trouve un moyen de la placer. Et cette fois, merci le bac philo !

Que ceux qui ont bossé consciencieusement leur philo se rassurent, tout ira bien. Pour les autres, en revanche, ça risque fort d'être... la pelle du 18 juin ! Pas drôle ? Ah bon... Mais faites quand même bien attention à ne pas la laisser traîner dans votre copie d'histoire mercredi prochain... ■

**COMMÉMORATION. 18 juin 1940.** La Fondation de la France libre organise la traditionnelle cérémonie commémorative de l'appel historique du général de Gaulle, aujourd'hui, à 11 heures, place des Carmes.

Elle sera suivie, à 12 heures, de l'assemblée générale de l'association et d'un repas au Buffet de la gare, vers 13 h 15. ■

**"PORTES OUVERTES". Au crématorium.** L'Association crématoriste du Limousin organise ce samedi 20 juin, de 14 h à 17 h, un après-midi "portes ouvertes" au crématorium (accès rue du Cavou, Landouge). Les visiteurs seront guidés par des responsables de l'association. Une navette partira de l'hôtel de ville à 14 h, 15 h, 16 h. Le retour du Cavou sera assuré. ■

## Limoges → Vivre sa ville

**FUNÉRAILLES** ■ Entre chambre funéraire et crématorium, les laïcs cherchent un lieu pour célébrer leurs morts

# Un adieu à inventer, une salle à créer

**L'Association laïque pour l'organisation de cérémonies civiles milite pour l'ouverture d'une salle destinée aux proches endeuillés et propose aux familles des rituels civils.**

Maryline Rogerie

maryline.rogerie@centrefrance.com

Il y a le prêtre, le pasteur, l'imam, le rabbin... Des psaumes, des prières, des chants. Des larmes aussi que ces rituels apaisent. Et puis, il y a les larmes encore, contenues, malvenues, mal vécues, de ceux qui n'ont pas de cérémonial. Comment dire « au revoir » digne, « proprement », quand on est athée ou agnostique ? Comment entamer son deuil quand celui ou celle qu'on a tant aimé(e), vient de nous quitter ? C'est le vide. Les conseillers laïcs de l'ALORCCI (\*) tentent de le combler en proposant des trames de cérémonies et militent pour l'ouverture d'une salle destinée à accueillir les familles et les proches.

Créée en 2007, l'association est l'aboutissement d'une réflexion entamée en 2004. Elle compte aujourd'hui 120 membres sur Limoges. « Notre objectif est de fournir gratuitement des outils aux familles, dans un esprit civique et républicain, rappelle Philippe Grimaud, son président et fondateur. Les funérailles doivent signifier la mort symbolique de la personne et permettre aux proches d'entamer leur travail de deuil. Nous sommes par-



**CHAMBRE FUNÉRAIRE.** C'est rue Charpentier, dans l'actuelle chambre funéraire, que la ville étudie la possibilité de créer une salle dédiée aux cérémonies civiles. PHOTO JEAN-LUC SIMON

tis du constat, que la France comptait seulement 20 % de croyants pratiquants mais que 70 % des funérailles étaient célébrées par les églises. » Le médecin reconnaît tout de même que « les pompes funèbres font ce qu'elles peuvent ». « Mais, comme par nature l'homme a horreur du vide, on risque de voir se développer la marchandisation. » L'idée de l'ALORCCI est également de donner, à ter-

me, une liste de lieux pour les cérémonies. Mais le travail est considérable, notamment sur les petites communes. « Nous militons pour que, au moins, Limoges qui est la plus grande ville le donne l'exemple. Et donc, l'annonce faite, lors de "Lire à Limoges" quant à la création d'une salle pouvant accueillir une centaine de personnes, rue Charpentier, suscite notre intérêt. »

Par la suite, l'association souhaite s'ouvrir au parrainage républicain et au Pacs, car, là aussi, il n'y a rien. Et là aussi, « on a besoin de quelque chose qui marque la raison, l'imagination et le sentiment. » ■

(\*) Association laïque pour l'organisation de cérémonies civiles.

➔ **Contact.** Consultez le site Internet [alorcci.org](http://alorcci.org) ou écrivez à Alorcci, mairie de Chaptelet, maison des associations, 87270 Chaptelet.

### ➔ QUESTION À

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement ?

**PHILIPPE GRIMAUD**

Médecin et président de l'ALORCCI

Par mon métier, j'assiste souvent à des funérailles. Et j'ai remarqué qu'en l'absence d'orateurs, les funérailles sont une simple mise en terre. Sans rien, sauf pour les personnes connues, et encore... Hormis dans le cadre des églises où il y a des prêtres ou des imams, pour ceux qui ne croient pas, il n'y a rien. C'est la famille qui choisit pour eux. Nous sommes plusieurs à en avoir pris conscience et on a créé une association qui propose des outils pour faire des cérémonies civiles de qualité. J'ai rencontré le maire de Limoges Alain Rodet. Un an après, et suite au débat organisé dans le cadre de "Lire à Limoges", l'extension d'une salle a été évoquée rue Charpentier. Il faut pouvoir dire « au revoir » proprement. C'est un moment qui doit être architecturé et fédéré, sinon les obsèques sont vides de sens.

### ■ LE SAVIEZ-VOUS

## La crémation se confond avec l'histoire des civilisations, mais...

**Courante pendant la préhistoire et l'antiquité, la crémation disparaît à mesure que le christianisme s'impose en Europe.**

Les pratiquants souhaitent être inhumés "à l'image du Christ". Le rite s'installe donc au rythme de la christianisation des peuples. C'est Charlemagne, dans un capitulaire (ordonnance émanant des souverains carolingiens) du 789, qui interdit dans son Empire la crémation. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en est plus question en France.

Pourtant, le 4 novembre 1880, est créée à Paris la Société pour la propagation de la crémation. Elle compte 420 membres, parmi lesquels Léon Gambetta, Alfred Nobel, Ferdinand de Lesseps et Edouard Herriot. Il faut attendre le 29 octobre 1887 pour qu'une loi soit adoptée concernant le libre choix de sa sépulture, et encore deux ans pour que le règlement d'administration soit rédigé... La Fédération nationale des sociétés françaises de crémation naît en mars 1930. ■

## Après les travaux au Cavou, la rue Charpentier



**CRÉMATORIUM.** Désormais, après les travaux, la salle peut accueillir une centaine de personnes supplémentaires en plus des places assises. PHOTO JEAN-LUC SIMON

**Le projet en est à la phase du montage. La ville de Limoges prévoit d'augmenter le nombre de chambres funéraires et de créer des salles de cérémonies.**

Bref, un vrai complexe rue Charpentier.

« On attendait la fin des travaux au crématorium de Landouge (au Cavou), pour s'attaquer au deuxième chantier », explique le conseiller municipal Francis Barret.

Et c'est chose faite. Lundi matin, l'élu a réceptionné les nouveaux équipements du crématorium qui s'est doté d'une partie debout mais couverte. ■